



La CGT FERC Sup soutient les 8 condamnés GOODYEAR

La CGT FERC Sup est indignée par la condamnation prononcée par le tribunal d'Amiens, ce 12 janvier 2016, à l'encontre de nos 8 camarades de GOODYEAR à 24 mois de prison, dont 9 mois ferme. Ils sont poursuivis pour « séquestration » par le procureur alors que les deux cadres et la direction de la société avaient retiré leur plainte.

Après AIR FRANCE dont les salariés poursuivis attendent une décision de justice en mai prochain, des salariés défendant leur emploi et s'opposant à la dictature des financiers, sont de nouveau stigmatisés et condamnés. Qui plus est dans une situation d'état d'urgence visant à mettre sous l'étouffoir la contestation sociale et l'expression des salariés.

Les camarades de GOODYEAR n'avaient d'autre objectif, depuis 7 ans, que défendre leur dignité, leur emploi et leur avenir dans une région déjà désertée par l'emploi. En plus de la violence sociale des licenciements abusifs par la direction de GOODYEAR, cette condamnation constitue une véritable humiliation des salariés et de leurs syndicats rabaissés au rang de voyous.

Alors que dans une situation de même nature les patrons de MOLEX avaient été condamnés à 6 mois de sursis pour délit d'entrave (depuis cette peine à été supprimée par la loi Macron), cette terrible condamnation infligée par le pouvoir est l'expression d'une justice de classe à la solde des puissants revanchards.

Déjà soumis aux exigences patronales et coutumier de passe-droits pour les patrons délinquants (fraude fiscale, non respect du Code du travail, licenciements abusifs...), ce gouvernement vient de franchir, avec cette décision politique, une nouvelle étape dans la casse des droits des salariés et des syndicalistes. C'est une attaque supplémentaire contre les droits humains fondamentaux, contre les libertés individuelles et collectives.

La CGT FERC Sup condamne avec la plus haute énergie cet acharnement dans la criminalisation de toute activité syndicale qui n'a d'autre volonté, en développant une stratégie de la peur, que museler les salariés et empêcher toute velléité de résistance, en exploitant de surcroît l'état d'urgence pour casser les acquis sociaux et le Code du travail.

La CGT FERC SUP apporte son soutien plein et entier aux camarades de GOODYEAR et à tous les salariés en lutte contre l'arbitraire néo-libéral.

Une mobilisation d'ampleur des salariés et de tous les syndiqués CGT en particulier est indispensable pour faire front et s'opposer à ces atteintes intolérables aux droits fondamentaux.

La CGT FERC Sup appelle tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à participer à toutes les initiatives organisées localement et nationalement pour manifester contre cette justice de classe scélérate et exiger l'annulation de ce jugement inique.

**Signez massivement l'appel de la CGT GOODYEAR AMIENS NORD
<https://www.change.org/p/françois-hollande-l-appel-des-goodyear>**

Bureau national de la CGT FERC Sup,
Montreuil, le 15 janvier 2016